

N° 8.

LA CORDONNERIE du pénitencier du Manitoba en compte avec le Canada, exercice commencé le 1er juillet 1880, et terminé le 30 juin 1881.

Dt	Montant.	Av.	Montant.
	\$ cts.		\$ cts.
Prix des matières premières.....	242 30	Ouvrages pour le pénitencier.....	279 27
solde à l'avoir.....	104 32	do de commande.....	26 89
	346 62	Matières prem. et outill. à l'atelier....	40 46
			316 62

Chaussures dont il n'avait pas été disposé le 30 juin 1881:—

2 paires de bottes à la Wellington.....	\$6 00
1 paire de souliers.....	2 50
	<u>\$8 50</u>

J.-L. BEDSON,
Préfet.

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juin 1881.

N° 9.

REVENU du pénitencier du Manitoba, pour l'exercice terminé le 30 juin 1881.

Dt	Montant.	Av.	Amount.
	\$ cts.		\$ cts.
Déposé à la Banque des Marchands, à Winnipeg, au crédit de l'honorable receveur général.....	158 00	Ventes de vieux effets, etc.....	158 00
Remboursé par le gouvernement fédéral pour l'entretien des aliénés.....	3,874 77	Montants dus par les gouvernements du Manitoba, du Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, pour l'entretien des aliénés.....	3,874 77
	4,032 77		4,032 77

J.-L. BEDSON,
Préfet.

GEO. E. ADSHEAD,
Comptable.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.